



25 rue des Envierges  
75020 PARIS  
01 44 62 12 00  
[www.sudptt.fr](http://www.sudptt.fr) sudptt@sudptt.fr

## Communiqué de presse

### Projet de privatisation de La Poste

## BERCY SORT DE L'OMBRE

Concernant le projet de privatisation de La Poste, le Président Bailly, en présence du directeur de l'Agence des Participations de l'Etat a confirmé aujourd'hui des éléments suivants :

L'option présentée est une transformation en SA, répondant aux règles du droit privé et détenue en majorité par l'Etat à l'image de France Telecom.

Pour SUD PTT cette « Société Anonyme Publique » n'est qu'un artifice destiné à donner le change et prêt à évoluer à tout moment comme France Telecom dont les dérives managériales ont coûté quelques milliards à la collectivité malgré un marché favorable ce qui n'est pas le cas du courrier.

L'augmentation du capital de La Poste (dont on ne connaît pas encore la valeur) pourrait atteindre 3 milliards d'€. Le choix oscille entre un ou plusieurs partenaires institutionnels type Caisse des Dépôts ou l'entrée en bourse, ce qui reviendrait à vendre aux futurs actionnaires le patrimoine public qu'ils possèdent déjà.

### Les garanties

Quoiqu'en dise le Président, les missions de service public sont directement menacées. On l'a vu avec le contrat de services public récemment signé avec Christine Lagarde qui laisse encore 800 millions d'€ à la charge de La Poste. Le contrat autorise toutes les libertés quand à la fermeture des BP de plein exercice, des fréquences et routes de distribution et au niveau tarifaire avec la fin du prix unique du timbre.

Pour les personnels, l'hémorragie qui voit plus de 10 000 emplois disparaître chaque année n'est pas prête de s'endiguer avec un critère aggravant par rapport à France Télécom et qui tient aux plus faibles rémunérations et qualifications des postiers.

SUD PTT n'est pas dupe du petit jeu qui s'est déroulé depuis la « révélation » d'un projet de changement de statut de La Poste en juillet. C'est bien le gouvernement (Bercy et l'Agence des Participations de l'Etat en tête) qui tire les ficelles du projet de privatisation du premier service public de France.

### Et l'intérêt général dans tout ça ?

Au-delà se pose la question de ce qui guide ce projet, le gouvernement qui valide la fin du monopôle sur les plis de – de 50gr porte l'entière responsabilité de ce projet qu'il orchestre dans l'ombre. Pour SUD PTT la privatisation de La Poste ne peut servir l'intérêt général, le bilan des autres pays européens est éloquent à ce sujet en matière de présence postale, d'emploi et de tarifs où les reculs sont patents sans exception.

Un développement responsable de La Poste est possible, elle figure au rang des meilleures en matière de satisfaction des usagers, entreprises et particuliers. A l'heure où les volumes décroissent et où les questions et les besoins sociaux et écologiques se font plus pressants, les relais de développement et de satisfaction de l'intérêt général ne manquent pas, hélas ils ne figurent pas business plan des privatiseurs.

**Pour SUD PTT, le gouvernement a donné le top départ de la résistance pour le service public postal. Tous et toutes, agents de La Poste, élus, membres d'organisations syndicales, d'associations, devons prouver à ce gouvernement que la collectivité tient à préserver et faire progresser La Poste et ses missions de service public dans l'intérêt général.**

**PARIS le 28 AOUT 2008**